LE BOURGET

LE BOURGET EN DIRECT

BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2018 • N° 78

L'HEURE DE LA RENTRÉE A SONNÉ

Voir pages 12-13

page 7

LA VILLE PRÉPARE LE FUTUR AMÉNAGEMENT DE LA BIENVENUE

pages 8-9

QUELQUES CONSEILS POUR GARDER SA VILLE PROPRE

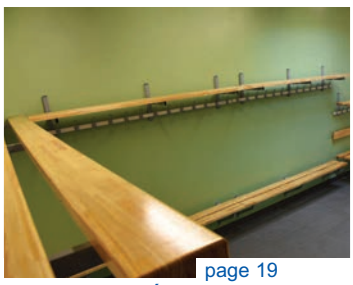

page 19

TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET DE MISE AUX NORMES AU GYMNASE PAUL SIMON

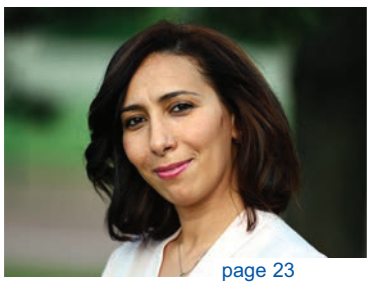

page 23

PORTRAIT : FATIMA FAOURI, CEINTURE NOIRE DES BÉNÉVOLES

LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL À L'HONNEUR

Le 4 juillet, le Maire, Yannick Hoppe, et Martine Roué, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires générales, recevaient à l'Hôtel de Ville la nouvelle promotion de médaillés d'honneur du travail. Bravo à Gilles Chatonnat, Frantz Nijean, Paulo Lameirinha, Saroja Mardaymootoo, Gérard Marti-Flich, Valérie Page, Éric Louisonne, Faouzi Debit, Evelyne Smadja, Brigitte Amzallag, Françoise Chartier et Christine Deseuste, qui ont reçu leur diplôme et les félicitations des élus.

LES ENVOLÉES FONT LE SHOW

Ce week-end de danse sur la scène du gymnase Paul Simon a été une totale réussite puisque les trois représentations ont fait le plein de spectateurs. Samedi 30 juin, ce sont les danseurs du Conservatoire qui ont ouvert le bal avec des chorégraphies soigneusement travaillées, avant de laisser la place au Scorpion Blanc. L'association a offert aux familles un très beau gala en deux parties, dynamique et tout en couleurs qui s'est achevé en apothéose dimanche 1er août.

UN SURPRENANT SPECTACLE DE MAGIE MENTALE

Le 8 juillet dernier, invité par SHAM, René Le Charlatan, est venu faire la démonstration de son invention, la « Sérotonine Enrichie » qu'il a « testée » sur le public. Humour, magie mentale, lecture dans les pensées, et effets visuels, étaient au programme de ce spectacle qui a fait autant rire que réfléchir les spectateurs.

LA FÊTE DE LA VILLE A BATTU SON PLEIN

Dimanche 9 septembre, pour la Fête de la Ville, les Bourgetins s'étaient donné rendez-vous sur la place du marché pour partir à la découverte des activités sportives, culturelles, et loisirs de la ville. Présentes pour conseiller et informer les habitants, les associations ont également proposé de nombreuses démonstrations avant que les bénévoles ne soient mis à l'honneur par le Maire, Yannick Hoppe, accompagné du Sénateur Vincent Capo-Canellas et de Jean-Michel Lafin, Adjoint au Maire délégué aux Sports.

UNE FÊTE NATIONALE AUX SONORITÉS 80'S

Vendredi 13 juillet, les Bourgetins ont vibré sur les tubes des années 80 avec le concert de Cookie Dingler, Jean-Pierre Mader, William (du groupe Début de soirée) et Philippe Delage, sur la Place du Marché. Les Bourgetins ont ensuite pu s'émerveiller devant le traditionnel feu d'artifice tiré au Stade Municipal.

LE BOURGET LIBÉRÉ

Dimanche 2 septembre, la Ville célébrait le 74e anniversaire de sa libération, survenue le 27 août 1944. Après le traditionnel dépôt de gerbes devant le monument aux morts du cimetière, Yannick Hoppe, Maire du Bourget, et Jean-Jacques Jenné, Conseiller municipal délégué, en compagnie du Sénateur, Vincent Capo-Canellas, et du Député, Jean-Christophe Lagarde, ont salué l'engagement des Anciens combattants et Porte-drapeaux pour la mémoire.

LES BOURGETINS ONT BIEN PROFITÉ DE LEUR ÉTÉ !

Tout au long de l'été, de nombreuses activités étaient organisées par la Ville pour permettre aux Bourgetins de profiter d'un été plein de découvertes. Des activités gratuites ou à prix modique et des solutions d'accueils idéales pour les parents qui travaillent ou ne peuvent pas partir en vacances.

En route pour Portbail !

En juillet et en août, le service Enfance a organisé deux séjours à Portbail. Accompagnés des animateurs de la Ville, les 6-11 ans ont profité de nombreuses activités de bord de mer : char à voile, baignade…

Des vacances tournées vers la nature.

La Ville a organisé un autre séjour, au Manoir d'Argueil pendant la période estivale. Pendant cinq jours, plusieurs enfants de 4 et 5 ans ont pu nourrir et soigner les animaux et découvrir la vie à la ferme. Ils ont également fait du poney, du vélo et plein d'autres choses. Un séjour que ces petits bouts choux ne sont pas près d'oublier.

Les accueils de loisirs ouverts tout l'été.

Tout au long des mois de juillet et août, les accueils de loisirs ont accueillis les petits Bourgetins restés sur la ville. Sport, jeux, découverte et de nombreuses sorties, et bases de loisirs ont rythmé l'été de nos 3-10 ans. Vivement les prochaines vacances !

Séjour sportif à la mer.

Du 27 au 31 juillet, 14 jeunes du service jeunesse du Bourget, âgés de 11 à 13 ans, ont pris la direction de Portbail. Pendant une semaine, ils ont ainsi pu découvrir la pratique du char à voile, de la voile et de l'équitation et visiter la cité de la Mer. Un grand bol d'air !

Des toiles sous les étoiles

Sous le ciel de l'été, les Bourgetins ont pu apprécier trois séances de cinéma gratuites. Le 8 juillet, « Agents presque secrets » a été projeté sur l'écran géant installé devant le gymnase Paul Simon. La place du marché a accueilli la seconde projection, le 9 juillet, avec « Kong Skull Island ». Pour la troisième séance, les cinéphiles ont été conviés au stade municipal pour voir « L'Ascension ».

Le plein d'activités pour les ados.

Les 11-17 ans accueillis par le Service Jeunesse ne se sont pas ennuyés pendant les vacances. Les activités très variées ont rythmé les belles journées d'été.

Sensations fortes dans les Cévennes.

Les grands ados, âgés de 14 à 17 ans, eux sont partis à l'aventure pendant une semaine, au Parc National des Cévennes. Les jeunes se sont initiés à la spéléologie, à l'escalade, à la via ferrata et au canoë-kayak. Tous les jeunes sont revenus ravis de leur séjour !

Un parc d'activités sur la place du marché

Mur d'escalade, ring de boxe, laser game, judo, mini-foot, initiation aux gestes de premiers secours, structures gonflables : la Place du marché s'est transformée en un immense parc de loisirs, lundi 9 juillet dernier. La Ville, en partenariat avec l'association Action Jeunesse et Prox Raid Aventure, ont organisé, pour la première fois, le « Parcours Aventure », animé par des policiers bénévoles. Gratuites et ouvertes à tous, ces animations ont attiré de nombreux petits et jeunes Bourgetins, venus avec leur famille passer une après-midi conviviale. Les participants ont également pu découvrir certains aspects du métier de policier à travers une initiation aux techniques de self-défense, ou un parcours semé d'embuches en portant un équipement des policier, avec casque et gilet.

TRAVAUX : LA VILLE À PIED D'ŒUVRE, MÊME PENDANT L'ÉTÉ

Les services de la Ville ont été à pied d'œuvre tout l'été, sous la houlette de Gérald Durand, Adjoint au Maire délégué à la Voirie, pour mener des travaux d'embellissement et d'entretien de la voirie. Panorama de ces réalisations qui continuent à améliorer le cadre de vie des Bourgetins.

Cet été, la Ville a achevé la pose d'un portique à l'entrée du parking **rue du Commandant Rolland** afin d'en sécuriser l'accès et d'en limiter le stationnement aux véhicules particuliers.

Courant juillet, la Ville a procédé à la réfection de la chaussée et du marquage au sol de la **rue Edgar Quinet** pour le confort des habitants et des usagers de la route.

Rue Génin, des potelets de protection ont été posés le long des trottoirs en vue de limiter le stationnement irrégulier. Désormais, la circulation piétonne pourra se faire sans encombre.

Pour plus de sécurité et de confort, la Ville a fait installer trois nouveaux candélabres sur le parking situé **rue Jean Monnet**. Il avait totalement été refait et mis aux normes d'accessibilité en 2016.

Après les **rues du Chevalier de la Barre** et **Étienne Dolet**, les ouvriers s'activent autour de la **Place des Déportés**. Les nouveaux pavés en résine ont été posés et la mise en place du nouveau mobilier urbain a débuté.

Après la réfection des trottoirs et de la chaussée, la rénovation de l'**avenue Francis de Pressensé** a été terminée cet été. Le mobilier urbain a été en grande partie installé et sera complété courant septembre.

ZONE BLEUE : DEMANDEZ VOTRE DISQUE OU VOTRE VIGNETTE

Au Bourget, depuis le 1er septembre, le stationnement est passé en zone bleue du lundi au samedi, de 8h à 18h. La zone bleue permet aux automobilistes de stationner gratuitement, dans certaines rues pour une durée de deux heures.

Disque de stationnement

Pour stationner en zone bleue, vous devez apposer un disque bleu sur le pare-brise de votre véhicule. Ce disque peut vous être délivré en Mairie ou au poste de police municipale. Attention : le disque doit être visible et l'horaire d'arrivée bien indiqué. Dans le cas contraire, vous pourriez être verbalisés.

Vignette résident

Une vignette est également proposée aux résidents habitant en zone bleue, donnant droit à une durée de stationnement de 6h (au lieu de 2h) dans leur rue. Pour en bénéficier, prenez rendez-vous au poste de police municipale et munissez-vous d'une pièce d'identité et de la carte grise de votre véhicule. Attention : ce dispositif ne s'applique pas avenue de la Division de la Division Leclerc, avenue Francis de Pressensé, rue du Chevalier de la Barre et rue Etienne Dolet. Le stationnement y est limité à 2h.

Téléchargez le plan en ligne : https://bit.ly/2NH3ZCz

Police Municipale - Passage du Marché

Pour demander votre vignette, contactez le 01 48 38 82 76.

LA VILLE PRÉPARE LE FUTUR AMÉNAGEMENT DE LA BIENVENUE

Le 3 juillet dernier, les riverains de La Bienvenue étaient rassemblés dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville pour une réunion publique consacrée au projet d'aménagement de leur quartier.

Lors de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, La Ville avait décidé de créer une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur le quartier de La Bienvenue en vue d'y prévoir un futur aménagement. « *La création d'une ZAC répond à un réel besoin dans ce quartier où l'activité industrielle n'est pas adapté au voisinage. L'arrivée de la gare du Grand Paris Express nous permet d'envisager son évolution,* » explique le Maire, Yannick Hoppe. Rassemblés à l'occasion d'une réunion publique, les habitants ont pu découvrir les principes de ce futur aménagement, mais aussi s'exprimer et poser leurs questions. « *Notre volonté est de créer un quartier mieux intégré à la ville, à proximité immédiate de la nouvelle gare,* » complète le Sénateur Vincent Capo-Canellas. En effet, une ambition écologique et innovante pour le quartier proposera des logements, des bureaux, et de nouveaux équipements : un nouveau groupe scolaire, des commerces et des espaces verts. « *Ces aménagements viendront pacifier le cadre de vie des habitants. En respectant le tissu pavillonnaire existant* » indique le Maire. Après cette première réunion publique, une étude d'impact et un registre d'observation seront mis à disposition des habitants au cours de l'automne. ■

GRAND PARIS EXPRESS : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Après la phase de chantier préparatoire, les travaux de réalisation des entonnements conduits par la Société du Grand Paris débutent sur les sites du Bourget.

Petit à petit, les tunneliers prennent place sur les sites des ouvrages Verdun et Rolland, où ils établiront prochainement les fondations des ouvrages d'entonnement qui accueilleront les lignes 16 et 17 du Grand Paris Express. Afin de leur expliquer la nature et le déroulement des travaux, mais aussi répondre à leurs questions, le voisinage de chaque site a été convié à des réunions d'information en présence de la Société du Grand Paris. La Ville continue également de relayer les attentes des riverains afin que le chantier se déroule dans les meilleures conditions, notamment sur les questions de propreté, de nuisances, etc. Des palissades acoustiques ont d'ailleurs été installées le long des sites en vue de limiter au mieux les nuisances sonores dues à l'activité. ■

UN AGENT DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE

Une question sur le chantier ?
Un problème ?
Un agent de proximité de la Société du Grand Paris vous répond :

Laurence Daupin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h
06 68 82 62 85
contact.societedugrandparis.fr

DU BON USAGE DES CORBEILLES DE RUE

Si elles sont bien pratiques au quotidien, les corbeilles de rue peuvent aussi constituer une gêne quand elles sont mal utilisées. Pour garder notre ville agréable et propre.

Les corbeilles de rue sont là exclusivement pour accueillir les déchets des passants : papiers d'emballage, restes de sandwich, déjections canines emballées, mouchoirs, canettes, etc. Mais lorsque que certains ne respectent pas ces dispositions et jettent leurs sacs poubelles remplis de déchets ménagers dans ces corbeilles publiques, celles-ci débordent rapidement et ne peuvent, dès lors, plus remplir leur rôle en accueillant d'autres déchets de passants. Ces comportements favorisent ainsi l'étalage de petits déchets sur la voie publique et provoquent des mauvaises odeurs pour le voisinage. Pire encore : des indélicats déposent leurs sacs d'ordures ménagères directement au pied des poubelles ou dans le rue, attirant les rongeurs. Pour Gérald Durand, Adjoint au maire chargé de la Propreté, ces gestes sont éminemment importants pour le quotidien des Bourgetins. « *L'objectif, c'est de faire prendre conscience aux gens de l'importance de la propreté de la ville. Si tout le monde s'implique, on vit mieux* », explique l'Adjoint. Pour lutter contre ces comportements qui salissent notre ville, des gestes simples, mais qui peuvent contribuer à améliorer notre cadre de vie au quotidien.

DÉCHETS : JE SORS MON BAC LA VEILLE ET JE LE RENTRE DÈS QUE POSSIBLE

En plus des poubelles de rues mal utilisées, les bacs de collecte des déchets ménagers et recyclables laissés en permanence dans la rue sont aussi une source de nuisance pour le voisinage, qui peut être sanctionnée d'une amende.

Outre l'encombrement du trottoir, les conteneurs laissés en permanence à l'extérieur sont sources d'odeurs nauséabondes pour le voisinage et attirent les nuisibles. Si la plupart des Bourgetins rentrent déjà leurs poubelles chez eux après le passage des éboueurs, peu savent que le fait de laisser ses bacs sur le trottoir en dehors des jours de collecte est passible d'une contravention. Ainsi, les habitations individuelles doivent sortir leurs conteneurs à déchets la veille du jour de collecte, après 19h. Ils devront être rentrés après le passage de la benne, avant 20h le jour de la collecte. Pour les grands collectifs, les gardiens devront sortir les conteneurs la veille du jour de collecte en fin de service, et les rentrer le jour de la collecte après le passage de la benne collectrice. Entre temps, les bacs de collectes doivent être rentrés à l'intérieur de la propriété : les propriétaires s'exposent en effet à une contravention pouvant atteindre 750€ si ceux-ci était laissés en permanence dans la rue. Ces sanctions s'appliquent également aux poubelles des locaux commerciaux, qui sont eux aussi tenus de rentrer leurs bacs à l'intérieur des parties privatives.

ENCOMBRANTS, PROBLÈMES DE COLLECTE, CHANGEMENT DE BAC : UN NUMÉRO VERT POUR EFFECTUER TOUTES VOS DÉMARCHES.

Depuis le 1er mars 2018, un numéro unique vous permet d'effectuer l'ensemble de vos démarches relatives aux déchets

Un bac poubelle à changer ? Besoin de prendre rendez-vous pour vos encombrants ? Vous souhaitez signaler un problème de ramassage des déchets ou prendre rendez-vous à la déchetterie ? Pour toutes vos démarches ou questions relatives à la gestion des déchets, Paris Terres d'Envol a mis en place un numéro unique et un mail.

N°Vert 0 800 10 23 13

QUELQUES CONSEILS POUR GARDER SA VILLE PROPRE

- **Je ne dépose pas mes sacs poubelles dans les corbeilles de rue.**
- **Je ne dépose pas de sacs poubelles, déchets, encombrants, etc. au pied des corbeilles de rue ou des containers à verre.**
- **Je dépose mes déchets ménagers dans un conteneur dédié, et non à même le sol.**
  Chaque Bourgetin possède des bacs dédiés aux déchets ménagers chez lui ou dans le local de son immeuble.
  Pour obtenir, réparer ou échanger un bac poubelle, contactez le 0800 10 23 13.
- Je sors mes poubelles la veille du jour de collecte, après 19h. Je les rentre avant 20h, le jour de la collecte.
- **Je ne jette pas de chewing-gum ou de mégot de cigarette par terre.**
- **Jeter ou abandonner tout déchet dans la rue fait l'objet d'une amende pénale pouvant atteindre 180 euros.** Cette amende s'élève à 1500 euros en cas de dépôt sauvage effectué au moyen d'un véhicule.
- Laisser ses bacs sortis en dehors des jours de collecte fait l'objet d'une amende pouvant atteindre 750 euros.
- **Je ramasse les déjections de mon chien.**
  Les maîtres doivent emmener des sacs en plastique quand ils promènent leur animal. En cas de déjection laissée sur la rue, le propriétaire s'expose à une amende de 35 euros.
- **Encombrants :**
  je prends rendez-vous au **0800 10 23 13.**
- **Le saviez-vous ?**
  Le service propreté ramassage 150 m³ de dépôts sauvages par semaine.
- **Pour signaler tout dépôt sauvage de déchets, contactez les services techniques au : 01 48 38 82 80.**

LIBRES OPINIONS

GROUPE « UNION POUR LE BOURGET »

Nos 1950 petits Bourgetins ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires. Comme vous le savez, l'éducation est au cœur des priorités de notre équipe municipale. Durant tout l'été, les services de la Ville ont redoublé d'efforts pour finaliser de nombreux travaux pour améliorer le cadre de vie et la sécurité dans les établissements scolaires. Conformément à notre engagement de vous écouter pour agir, parents et enseignants ont été consultés sur les rythmes scolaires et souhaité à une large majorité le retour à la semaine de 4 jours. Leur choix a été respecté et c'est le changement majeur de cette rentrée. Bientôt, un Conseil Municipal des Enfants permettra aussi aux élèves de CM1-CM2 de devenir acteurs à part entière de l'avenir de notre Ville. Ainsi, nous continuons d'agir au quotidien pour offrir à nos enfants les meilleures conditions pour s'épanouir, bien grandir et réussir au Bourget. Bonne rentrée à tous !

Liste « Union pour Le Bourget » menée par Yannick Hoppe.

GROUPE « UN AVENIR MEILLEUR POUR LE BOURGET »

Texte non parvenu

Thomas Rahal, Sarady Venugopal, Jean-Jacques Abecassis.

GROUPE « MA FORCE C'EST VOUS, MON AMBITION C'EST LE BOURGET »

C'est la rentrée, parlons en. La semaine scolaire de 4 jours, un rythme contraire à la chronobiologie des enfants qui ne les place pas dans les meilleures dispositions pour assimiler les apprentissages, c'est ce qu'a choisi le ville du Bourget pour nos enfants. Pourtant, maintenir les 5 matinées d'enseignement, d'après de très nombreuses études scientifiques, s'avère indispensable pour une meilleure réussite scolaire. Responsables politiques et associatifs, tout comme la FCPE 93, nous voyons bien que, pour des enfants, cette réforme aura permis, par exemple, des initiations aux activités artistiques quand les conservatoires manquent de place ou quand des associations pratiquent des tarifs inaccessibles. L'accès à la culture, à la musique et aux sports dans le cadre des TAP était un plus pour nos enfants que la majorité a décidé de supprimer. Nous regrettons ce choix de la municipalité.

Valérie Méry et Akem Ayad.

GROUPE « CHANGER LE BOURGET »

Après un repos estival bien mérité, la rentrée de septembre s'est installée. Cette année 2019 nous donnera l'occasion d'aborder de nouveaux défis : L' Europe en est un. L'Europe protectrice face aux autres puissances mondiales, a été pensée pour apporter Paix et Prospérité après la dernière guerre. Nous devons, à notre tour la protéger et la réinventer pour les 10 à 15 prochaines années. Bien entendu celle-ci n'est pas parfaite cependant, ce n'est pas pour cela qu'elle doit être supprimée et jetée aux oubliette ! Je crois profondément en l'Europe. Je crois profondément que nos valeurs : l' Education, la Sécurité de nos concitoyens, un Logement et un Emploi pour chacun, ne pourront être sauvegardées par le repliement sur soi-même et un nationalisme confus, mais au travers de l'Europe. L'Europe est notre avenir, parlons-en ! Sébastien Foy – Conseiller Municipal - Mail : sebastienfoy1@gmail.com - visitez mon site Internet : www.sebastien-foy.fr

Sébastien Foy

GROUPE « LA RÉPUBLIQUE EN MARCHE - COMITÉ DU BOURGET - MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE »

Septembre signe la mise en application de nouvelles mesures par la municipalité, notamment les zones bleues. Notre groupe d'opposition a voté contre cette mesure car les zones bleues ne réglerons pas le problème du stationnement au Bourget, ces dernières années plusieurs dizaines de places ont disparus(gare, places Autolib). La mesure proposée par la majorité est un stationnement limité dans le temps, de fait, les bourgetins obligés de quitter un stationnement ne trouveront pas automatiquement une autre place ailleurs. L'obligation aux bourgetins d'un stationnement limité de 6h non renouvelable sous peine d'amende est contraignant pour nos concitoyens qui privilégient les transports pour aller travailler ou ceux qui n'ont pas la chance de posséder un parking privé. Il faut se réapproprier les anciennes places Autolib, créer des nouvelles places et enfin lutter contre les pavillons divisés en plusieurs logements qui amènent plusieurs voitures que notre stationnement peine à absorber.

Denis Desrumaux - Jean Baptiste Borsali.

MICHÈLE ROUGÉ REJOINT LE CONSEIL MUNICIPAL

Bourgetine de longue date, impliquée dans la vie locale, Michèle Rougé est devenue Conseillère Municipale du Bourget, en remplacement de Shama Nilavannane, à l'occasion du Conseil Municipal du jeudi 5 juillet dernier, où elle siègera au sein du groupe « Union Pour Le Bourget ».

« MOTEURS DE RÊVE, 1898-2018 » : À DÉCOUVRIR À LA MÉDIATHÈQUE

Une exposition sur les évolutions de l'automobile et de l'aviation.

Depuis leur naissance, il y a plus d'un siècle, industrie automobile et industrie aéronautique ont toujours été étroitement liées. L'industrie automobile a emprunté puis développé en série, des systèmes issus directement de l'aviation. Grâce à une exposition réalisée par l'Aéroclub de France, en partenariat avec l'Automobile Club de France et le Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget, la Ville vous propose de venir découvrir à la Médiathèque « comment le rêve de l'automobile et de l'aviation est devenu réalité à la fin du 19e siècle et au cours du 20e siècle par l'invention du moteur ». Nommée « Moteurs de rêve, 1898-2018 », cette exposition composée de 8 panneaux explicatifs propose aussi d'apporter un regard croisé sur ces industries complémentaires, en abordant les thèmes de l'histoire de l'Automobile Club de France et de l'Aéro-Club de France, des courses automobiles et des meetings aériens, mais le temps de la guerre et les moteurs de demain. On apprend, par exemples, qu'avant de traverser la Manche, Louis Blériot fut d'abord fabricant de lanternes pour automobiles ou encore que les frères Michelin, fabricants de pneumatiques, ont contribué à l'essor de l'aviation en créant deux prix d'aviation… Sera également exposé un moteur d'avion conçu par l'ingénieur Grégoire, connu pour sa contribution à l'automobile. ■

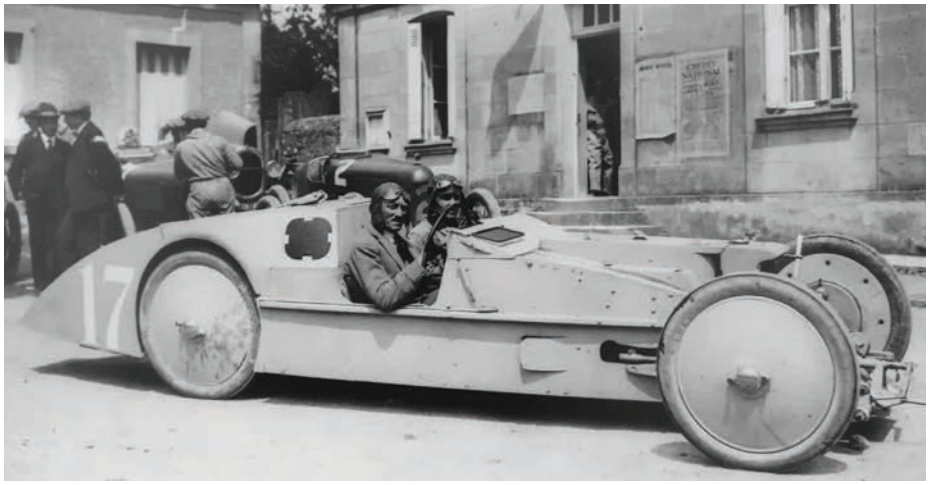

Exposition Moteurs de Rêve
Du mardi 2 au samedi 27 octobre
Médiathèque du Bourget

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE 11-NOVEMBRE

Il y a un siècle, alors que la Première Guerre Mondiale se terminait, des scènes de liesse populaire éclataient au Bourget comme dans tout le pays, à la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918, synonyme de fin de conflit. La Ville se prépare à commémorer le centenaire de la fin de la Grande Guerre au cours de laquelle une centaine de jeunes Bourgetins, âgés de 20 à 30 ans, sont « Morts pour la France ». Pour honorer la mémoire de ses enfants mais aussi les millions de morts parmi les militaires et les civils, la Municipalité invite la population, et notamment les plus jeunes, à se joindre à la cérémonie qui sera présidée par le Maire du Bourget, Yannick Hoppe le 11 novembre prochain, en présence des élus, des associations d'Anciens Combattants et de représentants des autorités civiles et militaires. À 13h, rassemblement sur la Place du 11-Novembre. Le cortège se formera avant de défiler en fanfare jusqu'au Cimetière Communal où les officiels et les enfants des écoles procéderont à des dépôts de gerbes.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

La cloche a sonné dans les écoles lundi 3 septembre pour les 1950 écoliers Bourgetins. Quelques pleurs ici et là mais les enfants étaient surtout heureux de retrouver leurs copains pour leur raconter leur été. Comme toujours à la rentrée des classes, le Maire, Yannick Hoppe, Marie-Thérèse Gitenay, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires et le Sénateur Vincent Capo-Canellas, ont effectué leur traditionnelle visite pour s'assurer du bon accueil des écoliers.

Arthur et Zoé font ralentir les automobilistes

Pour inciter les conducteurs à lever le pied aux abords des écoles, la Ville a installé des « personnages de signalisation ». Elle s'appelle Zoé et lui, Arthur. Ces deux figurines hautes d'1,60m et particulièrement voyantes, ont été implantées par paires, avenue Élise Deroche, et par deux fois rue Édouard Vaillant aux abords des écoles Jean Mermoz et Saint-Exupéry. En plus de ces dispositifs, des radars pédagogiques ont été installés rue Anizan Cavillon, empruntée chaque jour par nos collégiens et lycéens.

Travaux d'été dans les écoles

Chaque année, la Ville profite des différentes vacances scolaires pour réaliser des travaux dans les écoles et à la crèche municipale. Cet été n'a pas fait exception à la règle.

Le groupe scolaire Jean Jaurès a bénéficié de la pose d'un pare-vue esthétique qui occulte la vue sur l'école depuis la rue Roger Salengro et la rue des Jardins.
Du côté de Jean-Mermoz, des couloirs ont été repeints en élémentaire tandis que plusieurs classes de maternelle ont aussi fait l'objet de travaux de peinture.

Les sanitaires extérieurs de l'école Louis Blériot ont été rénovés tandis que des protections ont été ajoutées sur les poteaux de cour maternelle.
L'école maternelle Saint-Exupéry a, elle, fait l'objet de travaux de mise aux normes et d'accessibilité : plusieurs portes et des portes coupe-feu y ont été remplacées, tandis qu'une rampe d'accessibilité a été construite sous le préau.
Des sanitaires ont également été rénovés.
En complément de ces travaux, la Ville renouvelle également le mobilier des classes qui le nécessite. Au total, pour l'année 2018, près de 243 000 euros sont consacrés aux travaux de mise aux normes et d'entretien des écoles et de la crèche municipale.

Un cadeau de bienvenue pour les CP

L'entrée à la « grande école » marque une étape importante dans la scolarité des enfants. Pour les aider à franchir cette étape, leur souhaiter la bienvenue, et les encourager dans l'apprentissage et la maitrise de la langue française, le Maire, Yannick Hoppe, et, Marie-Thérèse Gitenay, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires ont distribué des dictionnaires à chaque élève de CP.

Le Bourget revient à la semaine de 4 jours

Fin 2017, près de 80 % des parents d'élèves s'étaient prononcés en faveur du retour à la semaine de 4 jours dans les écoles de la ville. Une préférence confirmée au sein des conseils d'école qui s'étaient majoritairement prononcés pour un retour à la précédente organisation. A partir de septembre 2018, les écoliers n'ont donc plus école le mercredi. Les petits Bourgetins peuvent toutefois être accueillis au sein des Accueils de loisirs proposés par la Ville.

Portail famille : vos paiements en ligne

Nouveauté de l'année 2018 : vous pouvez désormais payer vos factures périscolaires sur le Portail Familles de la ville et gagnez du temps ! Un guide d'utilisation est mis à votre disposition au service Enfance et sur : ***www.le-bourget.fr***

BIENVENUE AUX NOUVEAUX DIRECTEURS

Des « petits nouveaux » font leur apparition et pas seulement dans les cours de récréation.

***Michaële Gobardhan** prend la direction de l'école maternelle Jean Jaurès.*

***Schéhérazade Aïdi** devient directrice de l'école élémentaire Jean Jaurès.*

***Arnaud Schapira** prend la direction de l'école maternelle Saint-Exupéry.*

SOUTIEN SCOLAIRE : ENGAGEZ-VOUS !

Envie de donner un coup de pouce aux élèves en difficulté ? À la rentrée, c'est le moment de s'engager auprès de l'association « Aide aux Devoirs » qui propose du soutien scolaire. Elle offre aux enfants la chance de travailler en dehors des heures de cours avec des bénévoles les lundis et jeudis, de 17h à 18h. L'équipe recherche en permanence de nouveaux bénévoles : pourquoi pas vous ?

Aide aux Devoirs : Martine Champey – 06 27 43 55 29 – martine.champey@gmail.com

BACCALAURÉAT : LA VILLE RÉCOMPENSE LES JEUNES BOURGETINS

Chaque année, la Ville met à l'honneur les bacheliers de l'année au cours d'une cérémonie, et offre une gratification supplémentaire aux Bacheliers ayant obtenu une mention. Faites-vous connaitre avant le 15 octobre pour y participer.

Symbole de l'entrée dans la vie d'adulte et porte d'entrée vers les études supérieures, le baccalauréat est un tournant pour l'avenir de tous les élèves. Soucieuse de valoriser la réussite à cette étape importante des jeunes Bourgetins et de les encourager dans la suite de leur parcours, la Ville récompense chaque année l'ensemble de ses Bacheliers à l'occasion d'une réception organisée en leur honneur.
Par ailleurs, ceux ayant obtenu une mention « assez bien », « bien » ou « très bien » au Baccalauréat, peuvent bénéficier d'une gratification financière supplémentaire sur dépôt d'un dossier avant le 15 octobre. Ces récompenses s'adressent à tous les lycéens, quel que soit leur lieu de scolarité, ou leur filière (générale, professionnelle et technologique), à condition d'habiter au Bourget. Pour vous inscrire ou obtenir plus de renseignements, contactez le service communication. ■

Service Communication
01 48 38 82 56 ou 40
Faites-vous connaitre avant le 15 octobre !

UNE AIDE POUR OBTENIR LE PERMIS DE CONDUIRE

La Bourse au permis permet aux jeunes Bourgetins de bénéficier d'une aide au financement du permis en échange de bénévolat dans une association locale.

Les jeunes Bourgetins connaissent déjà le dispositif « Un permis, Un emploi » mis en place par la Ville, destiné à faciliter l'accès à l'emploi. Sur le même principe, Paris Terres d'Envol, en partenariat avec les villes du territoire, propose aux 18-30 ans un autre dispositif nommé « Bourse au Permis ». En échange de 70 heures de travail dans une association ou structure à vocation sociale ou humanitaire, le candidat peut ainsi obtenir une aide financière de 1000€ pour le permis.
Tout jeune Bourgetin âgé de 18 à 30 ans peut y prétendre, à condition d'être porteur d'un projet professionnel nécessitant le permis de conduire. Pour en bénéficier, un dossier de candidature est à votre disposition au Service Emploi de la ville. La commission d'attribution se réunira courant octobre, alors ne perdez pas de temps pour déposer votre dossier ! ■

Service Emploi
Pôle Social - 86 avenue de la Division Leclerc
Dossier en téléchargement sur www.le-bourget.fr

NOUVEAU : UN ACCOMPAGNEMENT AUX DEVOIRS DU CM1 À LA 3EME

A partir du 3 octobre, la Médiathèque Le Point d'Interrogation propose aux élèves Bourgetins du CM1 à la 3e un service d'accompagnement aux devoirs, le mercredi et le samedi de 15h à 17h.

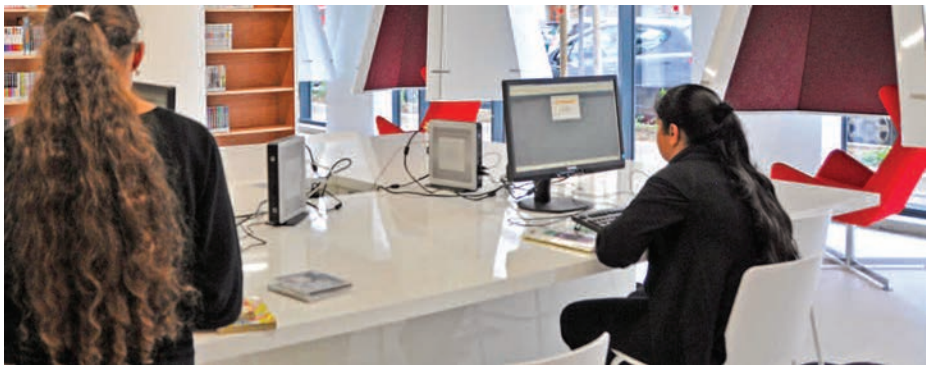

Si les Bourgetins ne boudent pas leur plaisir pour emprunter romans, films ou musiques à la Médiathèque, celle-ci est aussi un lieu idéal pour venir travailler dans le calme et effectuer des recherches. C'est pourquoi la Médiathèque met en place, à partir du 3 octobre, un service d'accompagnement aux devoirs du CM1 à la 3e. Entre les devoirs quotidiens et les exposés qui rythment la vie d'un écolier, un médiathécaire accompagnera les enfants, quelle que soit la matière, dans leurs recherches documentaires et sur ordinateur pour effectuer leurs exercices. « *Nous les aiderons à développer une méthode de recherche et de travail, à chercher l'information au bon endroit. C'est une étape fondamentale pour réussir l'exercice,* assure une médiathécaire. *Et c'est aussi le rôle de notre établissement d'apprendre à nos jeunes à chercher et trier les informations. Nous disposons également de livres parascolaires qui couvrent le programme d'étude et dans lequel ils pourront trouver les réponses dont ils ont besoin. Si besoin, nous pourrons également les aider dans la compréhension de l'exercice.* » ■

Le mercredi et samedi, de 15h à 17h.
A partir du 3 octobre 2018.
Médiathèque Le Point d'Interrogation
1, allée André Cadot
Tél. : 01 48 38 82 28

DES JEUNES MOBILISÉS POUR EMBELLIR LE CADRE DE VIE

Du 27 au 31 août derniers, 6 jeunes de la Résidence Le Gai Logis ont profité des dernières semaines de vacances pour s'engager dans un projet citoyen. Le but ? Embellir le cadre de vie de tous les habitants en réalisant une fresque sur un mur de la résidence. Initiée par l'association Action Jeunesse, ce projet, qui bénéficie du soutien de la Politique de la Ville, du bailleur EFIDIS et de la Mairie, est aussi l'occasion pour ces jeunes de s'investir pour leur quotidien et de développer leur esprit de responsabilité. Le Maire, Yannick Hoppe, et Jean-Michel Lafin, Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse, sont personnellement venus les féliciter pour cette belle entreprise. Bravo à eux ! ■

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DES VACANCES D'AUTOMNE

Pendant les vacances scolaires, le service Jeunesse propose aux Bourgetins de 11 à 17 ans un panel d'activités variées. Pensez à vous inscrire !

- Retrait des autorisations parentales : vendredi 12 octobre
- Inscriptions 11-13 ans : mercredi 14 octobre, à partir de 14h
- Inscriptions 14-17 ans : mardi 13 octobre, à partir de 14h

Service Jeunesse
Espace Educatif et Sportif
9, rue Roger Salengro
Tél. : 01 43 11 19 05

L'ÉTÉ DES SENIORS

De la nature, de la culture, des journées à la plage, des sorties dépaysantes... Après deux mois d'activités, le programme des sorties du CCAS s'est terminé le 30 août, avec une belle fréquentation !

Sous l'impulsion de Catherine Riou, Première Adjointe au Maire, la Ville a permis aux seniors restés au Bourget de découvrir ou redécouvrir le plaisir de l'évasion, et de leur permettre de passer d'agréables journées, riches en souvenirs. Les « toujours jeunes » ont pu profiter du cadre verdoyant et relaxant des jardins de Bagatelle, des châteaux de la Région ou encore de la Maison de la Vigne, dans le Vexin. Les flâneurs avides de nature ont pu mettre au vert grâce à la cueillette organisée à Cergy. Les seniors ont aussi pu s'émerveiller devant les étalons du Musée du Cheval et faire connaissance avec les animaux exotiques des jardins animaliers Biotropica. L'autocar de la Ville a fait le plein de Bourgetins à l'occasion des incontournables journées à la mer, en Normandie et dans la baie de Somme. Cerise sur le gâteau, les participants ont profité de ces activités avec une météo exceptionnellement ensoleillée. Vivement l'été prochain ! ■

DES ATELIERS INFORMATIQUES GRATUITS POUR LES SENIORS

Deux jours par semaine, de 14h30 à 17h30, deux animateurs bénévoles encadrent des ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'informatique, adaptés aux seniors débutants.

Connexion à Internet, envois de courriers électroniques, utilisation des logiciels de traitement de texte, sécurité et sauvegarde, Facebook : les seniors seront bientôt incollables sur l'informatique et ses rouages ! L'atelier informatique au Foyer Municipal permet aux seniors peu habitués aux écrans et aux claviers, d'apprendre à se servir d'une boîte e-mail, à archiver des photos, à échanger sur les réseaux sociaux ou encore faire des démarches administratives. « *Après quelques séances, les participants se sentent plus à l'aise*, » assure Yves, le formateur bénévole expérimenté qui anime les séances avec son compère « Fredo ». « *Parfois les seniors se montrent méfiants à l'idée d'aller sur internet, de faire des achats ou de payer leur impôts. Alors nous leur apprenons à repérer les mauvais sites. Nous leur donnons des astuces pour déjouer les arnaques éventuelles et pour s'assurer de la régularité des paiements en ligne. Nous pouvons aussi les aider à enlever un virus de leur machine*, » souligne-t-il. Au fil des ans, ces ateliers ont évolué et proposent désormais de vous initier au maniement des tablettes tactiles et des smartphones. Convivialité et détente sont les maîtres mots de ces ateliers où les anciens et les nouveaux s'entraident et échangent autour d'un café. ■

Atelier informatique
au Foyer Municipal
Place du 11-Novembre
Chaque mardi et mercredi,
de 14h30 à 17h30.
Pour plus d'information, contactez
Yves Hotin au 06 31 57 74 45.

AIDE AUX FAMILLES : LE COUP DE POUCE DE LA RENTRÉE

C'est bien connu, la scolarité des enfants représente un réel coût, parfois difficile à soutenir pour les familles les plus modestes. Pour aider ces foyers Bourgetins, la Ville met en place, par l'intermédiaire de son Centre Communal d'Action Sociale, un dispositif pour leur venir en aide.

Les familles non-imposables ayant un enfant scolarisé en maternelle, peuvent bénéficier ainsi d'une prime appelée "aide aux familles pour la rentrée scolaire" de 80 €. Cette aide est délivrée sous forme de chèques accompagnement personnalisé et a pour objectif d'aider à l'achat de fournitures scolaires, à l'achat de vêtements, ou encore à inscrire les enfants dans un club sportif. Elle peut également être utilisée pour payer une facture d'électricité. En outre, la Ville prolonge aussi son soutien aux familles non-imposables dont les enfants sont inscrits en formation qualifiante nécessitant l'achat de matériel professionnel (collèges et lycées d'enseignement technique ou professionnel, toutes études non rémunérées ou rémunérées si nécessité d'achat de matériel onéreux). Pour ces familles, ce "coup de pouce" municipal s'élève à 150 € par enfant.

Pour bénéficier de cette aide et vérifier votre éligibilité, rendez-vous au C.C.A.S, en matinée uniquement, du 10 septembre au 19 octobre 2018, dernier délai. ■

CCAS - Pôle social :
86 avenue de la Division Leclerc
01 43 11 26 70
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
Fermeture le mardi
et le vendredi après-midi.

UNE SAGE-FEMME OUVRE SON CABINET AU BOURGET

Praticienne conventionnée, Angélique Kinney ouvre son cabinet de sage-femme au Bourget, en face de la gare.

Diplômée de l'université de médecine Paris Descartes et d'un master 1 de Santé Publique spécialité « *sécurité sanitaire et qualité des soins* », Angélique Kinney accompagne les femmes enceintes tout au long de leur grossesse et propose des consultations à domicile après l'accouchement (suivi médical, préparation à la naissance, suivi post-partum, allaitement ou encore pesée du bébé). « *Cela me tenait à cœur de m'installer au Bourget, car c'est la ville où j'ai grandi,* » explique-t-elle.

Suivi gynécologique et contraception

C'est une idée reçue : les sages-femmes ne s'occuperaient que des accouchements. Mais comme toute sage-femme libérale, Angélique s'occupe aussi du suivi gynécologique des femmes (frottis, délivrance de contraceptifs, rééducation du périnée, etc.) quel que soit leur âge, à condition qu'elles ne souffrent d'aucune pathologie. « *Si une maladie apparaît, j'orienterais les patientes vers le praticien adéquat,* » souligne la jeune femme. ■

Angélique Kinney
19 avenue Francis de Pressensé
06 67 47 63 80
Prise de rendez-vous sur Doctolib.fr

BOXE FRANÇAISE : LA SAVATE, C'EST LE PIED !

Loin des clichés d'un sport de bagarreurs, la boxe française compte de plus en plus d'adeptes.

Depuis sa création, le Club de Savate du Bourget (CSB) se développe autour des valeurs qui lui sont chères : respect de l'adversaire, esthétique, dépassement et contrôle de soi. Des valeurs qu'il enseigne jour après jour à la soixantaine de licenciés (dont plus de la moitié sont des boxeuses) qui enfilent les gants deux fois par semaine.

L'esthétique et la technique priment sur la force

Contrairement aux idées reçues, la boxe française n'est ni dangereuse, ni violente. On distingue deux catégories : l'assaut et le combat. « *Nous avons une approche 'loisir' de la savate. Nous pratiquons uniquement l'assaut, c'est à dire qu'il n'y a aucune puissance dans les coups,* » précise William Andrivon, le président du club. « *Lorsqu'on débute, on apprend à contrôler et à retenir ses frappes, afin d'éviter de blesser le partenaire*, explique-t-il. *Ce qui compte, c'est la qualité de la technique et de la tactique, y compris en compétition où il faut battre son adversaire aux points et non au KO.* » Dans ce sport, tout est donc codifié et il y a une distance entre les deux adversaires pour respecter l'esthétique. Encadrés par Ludovic Petey, professeur diplomé d'État, les licenciés, notamment les débutants et les enfants (à partir de 7 ans) apprennent la savate en toute sécurité. « *Ce n'est pas la compétition, ni la sélection qui nous intéresse, c'est que toutes les personnes, filles comme garçons, doués comme moins doués puissent participer*, assure-t-il. Si l'ambiance est conviviale, la rigueur est bien au rendez-vous, le programme d'entraînement suit un rythme soutenu.

Dans la salle polyvalente de l'EES qui accueille les séances, les profils sont variés. Le club compte 65 licenciés dont plus de la moitié sont des féminines.

Savate Forme : de nombreux bienfaits

Pour ceux qui hésiteraient encore, le club propose une alternative appelée « Savate Forme » : une discipline à la limite des sports du combat et du fitness, ouverte à tous, même à ceux que toute idée de combat fait frémir. « *La Savate Forme consiste à exécuter des mouvements de boxe pieds-poings, en musique et sans adversaire, donc sans risque,* » précise William Andrivon. Elle se révèle efficace pour l'amincicement de la silhouette, renforcement musculaire, et pour prévenir les maladies cardio-vasculaires. Tonifiante, destressante, bonne pour la santé… la boxe française a décidément de nombreux atouts à vous faire découvrir ! ■

Savate Boxe Française et Savate Forme
clubsavatebourget@gmail.com (CSB Club Savate Bourget sur Facebook).
Contact :
William Andrivon au 06 86 52 77 32.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET DE MISE AUX NORMES AU GYMNASE PAUL SIMON

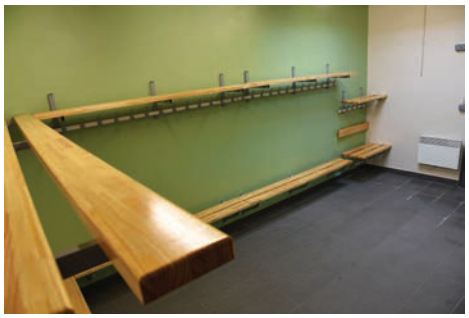

Le gymnase Paul Simon continue son lifting. Après d'importants travaux réalisés en 2016 sur l'extérieur (toiture et isolation), et le remplacement l'an dernier du système d'éclairage par des luminaires type LED, c'est à l'intérieur que la Municipalité poursuit la rénovation. Terminés avant l'été, ces travaux ont vu la création de deux issues de secours supplémentaires et la rénovation intégrale des trois vestiaires. Ils sont désormais totalement accessibles et équipés de douches adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR). En outre, la transformation d'un local technique a aussi permis de créer cinq nouveaux sanitaires, également accessibles aux PMR. « *Le gymnase est utilisé tout au long de l'année par les écoles, les associations sportives et accueille tout au long de l'année divers événements. Ces travaux contribuent à offrir des conditions d'accueil bien meilleures au public,* » souligne le Maire du Bourget, Yannick Hoppe. ■

DU 21 AU 23 SEPTEMBRE, C'EST LA FÊTE DU SPORT !

Créée par le Ministère des Sports suite à l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, la première édition de la Fête du sport se tiendra du 21 au 23 septembre. A cette occasion, la Ville et les associations sportives s'associent pour proposer aux Bourgetins un programme festif

Site Olympique, la Ville a donc souhaité proposé aux Bourgetins un weekend convivial afin de célébrer le sport tout en valorisant les bénévoles. Au programme de ces 3 jours, les Bourgetins pourront notamment découvrir le tennis, le tir à l'arc, le karaté, la musculation, le tennis de table, ainsi que la plongée, de l'aquabike et de l'aquagym. Plus original, une initiation au « Taïso » - discipline santé pratiquée par les judokas – et une session découverte du Sumo seront également proposées, sans oublier les structures gonflables disponibles au stade municipal pour les petits Bourgetins. ■

Consultez le programme complet au dos de ce journal ou sur www.le-bourget.fr

UN AIR DE RENTRÉE AU CONSERVATOIRE

À l'heure des inscriptions, le Conservatoire se prépare pour une nouvelle année d'enseignement artistique entre musique, chant, danse et théâtre.

les professeurs des conservatoires invitent très régulièrement les élèves à se produire sur scène.

De véritables cursus musicaux, c'est ce que propose le Conservatoire aux Bourgetins qui s'y inscrivent. Dans l'ancien lavoir bains-douches qui abrite l'établissement, près de 400 élèves, en moyenne, sont accueillis à chaque rentrée. Composé d'une équipe de 21 professeurs, et agréé par le Ministère de la Culture, le Conservatoire propose une large palette d'enseignements. Les amateurs de musique, de danse ou encore de théâtre disposent de fait de la possibilité de pratiquer leur art à des prix attractifs, calculés en fonction du quotient familial.

17 disciplines accessibles à tous âges

Les plus jeunes élèves, qui ont 5 ans, peuvent suivre des ateliers d'éveil musical. À cet âge, les professeurs les font chanter, jouer du xylophone, des percussions et leur apprennent à se mouvoir avec la musique. La progression se fait ensuite par cycles de quatre ans. Une évaluation en continu permet de suivre les progrès des artistes en herbe, et à la fin d'un cycle, le passage devant le jury interne décide de sa capacité à intégrer le cycle suivant. À 6/7 ans, les enfants peuvent s'engager dans un vrai parcours pédagogique. À partir de 8 ans, l'enfant a accès à des cours individuels d'instruments (piano, violon, flûte, chant lyrique, danse, guitare classique, basse électrique, violon, piano jazz, violoncelle, batterie, théâtre, violon alto, ...) ou en groupe pour les ateliers jazz ou d'orchestre. Cet enseignement est complété par des cours collectifs de solfège, d'orchestre et d'éducation culturelle. Le Conservatoire accueille aussi 70 adultes en moyenne, débutants ou confirmés. Ils se voient proposer de suivre un cursus spécifique, adapté à leur niveau.

Des cours de danse et d'art dramatique

L'enseignement de la danse suit la même logique : des séances d'initiation de 6 à 8 ans, puis un cursus en plusieurs années en danse classique, contemporaine ou modern jazz. Le théâtre est également à l'honneur au Conservatoire. Ainsi, les élèves apprennent-ils le travail de l'écoute, de l'improvisation, la

Le Conservatoire participe aussi au développement de l'action culturelle de la Ville avec la programmation de la Saison du Conservatoire. À cette occasion, musiciens et danseurs offrent au public des concerts et des spectacles.

conscience des gestes et du corps. Deux ateliers fonctionnent chaque mercredi, l'un réservé aux plus de 8 ans, l'autre aux adultes. Les graines d'acteurs répètent à l'auditorium Maria Callas.

La Musique fait école

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Éducation Nationale le Conservatoire dispense tout un panel d'actions d'éveil musical, à destination des écoles maternelles et élémentaires. Outre les 370 élèves inscrits, ce sont plusieurs centaines de scolaires qui ont aussi l'occasion de rencontrer des musiciens et vivre des moments festifs, riches en rencontres et découvertes musicales. Les tout-petits de la crèche municipale et de la Halte-Jeux bénéficient également de ces actions.

Une symphonie de spectacles tout public

Outre l'enseignement, le Conservatoire participe aussi au rayonnement culturel de la ville grâce à toute une série de concerts et autres événements programmés tout au long de l'année, et fondée sur les prestations des enseignants, des élèves et d'artistes extérieurs. C'est également l'occasion pour les familles d'apprécier les progrès et la virtuosité naissante ou confirmée de leurs graines de musiciens. Au cours des mois qui viennent, les élèves et professeurs vont occuper la scène à maintes reprises : Goûter Lyrique (25 novembre), Ciné-concert (14 décembre), Concert de Noël (19 décembre)... il y aura aussi des concerts de musiques, des créations inédites, des œuvres classiques, et d'autres temps forts où se rencontreront les élèves du Conservatoire et de structures culturelles Bourgetines... et en plus, l'entrée est offerte ! ■

Conservatoire du Bourget
30 rue Guynemer
01 48 37 91 83

KM4 : UN WEEK-END FESTIF ET ARTISTIQUE AUTOUR DES TRAVAUX DU GRAND PARIS EXPRESS

Samedi 13 et dimanche 14 octobre, la ville accueille KM4, un événement festif et original : une grande manifestation artistique et populaire qui marque le début des travaux de construction de la ligne 16 du Grand Paris Express.

La ligne 16 du Grand Paris Express entre en piste ! Et elle fête cela. Alors que les travaux de construction démarrent pour la gare Le Bourget RER du métro du Grand Paris Express, les Bourgetins sont conviés à un weekend de rassemblement populaire, artistique et festif rue de Verdun, sur le site du chantier spécialement aménagé pour l'occasion.
Organisée par la Société du Grand Paris, et conçue avec l'établissement culturel le Centquatre-Paris, cette manifestation itinérante – elle se déplace de site en site avec à chaque fois un spectacle différent - permettra au grand public d'explorer la réalité des chantiers, de s'informer sur le nouveau métro et de découvrir en exclusivité les maquettes des gares. Performances artistiques, démonstrations sportives, bal populaire, concerts, repas de chantier, expositions, balades urbaines seront également à l'affiche, tout comme des ateliers pédagogiques et des rencontres avec les architectes qui conçoivent les gares de la ligne 16. Au total, une vingtaine d'artistes et de créateurs interviendront sur une « base express » s'inspirant des bases-vie des ouvriers de chantier. ■

KM4
13 & 14 octobre 2018
Rue de Verdun, sur le chantier du Grand Paris Express
Entrée libre et gratuite
Programme à venir sur www.le-bourget.fr

SORTIES CCSL : LA CULTURE AU-DELÀ DE LA VILLE

En plus des expositions et spectacles programmés sur la ville, le Centre Culturel André Malraux propose aux Bourgetins des sorties à l'extérieur de la ville.

Visites d'expositions, pièces de théâtre, spectacles, concerts, opéras : les sorties CCSL (pour Centre Culturel Sans Limites) apportent un complément à la programmation culturelle proposée sur la ville. Les sorties, qui sont effectuées grâce aux cars mis à disposition par la Ville, permettent aux Bourgetins de se retrouver pour un moment de convivialité, dans la journée ou en soirée. Pour en profiter, rien de plus simple : il suffit de s'inscrire auprès du Centre Culturel André Malraux. Attention, les places sont limitées. ■

Renseignements et tarifs :
Centre Culturel André Malraux
10, avenue Francis de Pressensé
Tél. : 01 48 38 50 14
Programme disponible sur www.le-bourget.fr

Jeudi 11 octobre
- *VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DU CINÉMA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE*

Mercredi 24 octobre
- *VISITE LIBRE DES EXPOSITIONS ATELIER DES LUMIÈRES*

Jeudi 8 novembre
- *CONCERT : MOZART GROUP*

Jeudi 29 novembre
- *VISITE DES ATELIERS ET DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE MANUFACTURE DES GOBELINS*

Mardi 18 décembre
- *SPECTACLE-OPÉRA LYRIQUE : CARMEN FLAMENCO*

Si vous cherchez Fatima Faouri, vous la trouverez certainement au dojo du Bourget. Cette sympathique mère de trois enfants, consacre l'essentiel de son temps libre aux amoureux des tatamis. Elle préside le club de judo, l'un des plus importants clubs sportifs de la ville.

FATIMA FAOURI, CEINTURE NOIRE DES BÉNÉVOLES

« *Tout a commencé à la rentrée 2012. Contre toute attente, l'ancienne structure a été dissoute. C'était injuste pour les passionnés, comme mon fils raconte-t-elle. Quand je lui ai dit qu'il n'y avait plus de judo, il était vraiment triste. C'est ce qui m'a donné l'envie et l'énergie de refonder l'association*, » se souvient-t-elle. Elle se lance alors dans l'aventure avec deux autres parents, et devient présidente de la section. « *Je n'y connaissais rien, il a fallu se retrousser les manches*, » reconnaît-t-elle.

Diplôme et trophée

Si rien ne la prédestinait à ce poste, son action permet aux Bourgetins de toute la ville de continuer à pratiquer leur sport favori et de se rencontrer. Le club se développe et enregistre de plus en plus d'adhérents : de 30 licenciés à ses débuts, il en compte près de 150 six ans plus tard. Gestion administrative, encadrement, entraînements, compétitions, passages de ceintures, réunions : Fatima est rapidement devenue une présidente multi casquettes, récompensée fin 2017 par le diplôme d'honneur du bénévole, décerné par le Comité Départemental Olympique et Sportif, et par le trophée des bénévoles méritants. Mais c'est avec la modestie qui la caractérise que Fatima a reçu ces distinctions, ne manquant pas de rappeler toute sa reconnaissance envers l'équipe qui l'entoure.

L'esprit de famille avant tout

Pour Fatima et ses bénévoles, l'épanouissement des judokas passe aussi par des moments chaleureux : plusieurs grands événements « *permettant de tisser des liens forts entre judokas, entraîneurs et familles* » ont ainsi été mis en place. L'une de ses grandes fiertés : la création de « Tatamis pour tous », un événement annuel qui réunit de nombreux enfants et leurs parents. Pour les petits judokas, elle est devenue « tata », et c'est sans doute pour elle la plus belle des récompenses. Un engagement et un esprit de famille qui méritent d'être salués ! ■

FÊTE DU SPORT

DU 21 AU 23 SEPTEMBRE 2018

Vendredi 21 septembre

14h-17h	découverte du tennis - Club house

Samedi 22 septembre

11h-17h	découverte du tennis - Club house
14h-16h	musculation et fitness (ouvert aux adultes hommes femmes) – Espace Educatif et Sportif
14h-16h30	découverte du handball – Gymnase Raoul Clerget
14h-16h30	animations aquatiques : jeux ludiques, parcours enfants, aquabike, aquagym, plongée sous-marine – Piscine
14h-16h30	découverte du Judo Taiso féminin, animation SUMO - Solarium de la piscine
14h-16h30	démonstration de Karaté - Solarium de la piscine
14h-16h30	initiation au tir à l'arc – Esplanade de la piscine
14h-17h	découverte du tennis de table - Gymnase Paul Simon

Dimanche 23 septembre

10h-12h	Futsal – Gymnase Raoul Clerget
10h-12h	découverte de la boxe française, savate forme, savate défense et canne bâton - Espace Educatif et Sportif
14h-17h	découverte du tennis - Club house

- **Espace Educatif et Sportif**
  9, rue Roger Salengro
- **Club House**
  rue de l'Egalité
- **Gymnase Paul Simon**
  27 bis, rue Edouard Vaillant
- **Gymnase Raoul Clerget**
  Stade Municipal
  rue Roger Salengro
- **Piscine Municipale**
  rue des Jardins

LE BOURGET

Directeur de la publication – Yannick Hoppe – Rédaction : Service Communication - 65, avenue de la Division Leclerc 93350 Le Bourget
Tél. 01 48 38 82 82 – Impression : EVENVIE – 9, rue Eugène Manuel - 75116 PARIS

evenvie

Réalisation et fabrication Française éco responsable